

Le noble combat d'un petit-fils d'esclave

MAURITANIE Biram Dah Abeid pourfend l'esclavage dans un pays où il sévit encore

► En Mauritanie, plus de 150.000 personnes vivent toujours sous le statut d'esclaves.

► Un héritage de l'asservissement de groupes ethniques noirs par des groupes arabo-berbères.

Ma grand-mère était esclave. Elle était enceinte et attendait mon père lorsque son maître, gravement malade, a affranchi l'enfant à naître pour conjurer sa maladie. » Quand Biram Dah Abeid, 51 ans, pourfendeur de l'esclavage en Mauritanie, raconte son histoire au détour d'un couloir du Parlement européen à Bruxelles, le choc est brutal.

« J'avais 10 ans quand j'ai pris conscience de ce qu'était l'esclavage, raconte-t-il : Mohamed, un homme qui travaillait pour un riche voisin est venu, épuisé, demander quelque chose à manger à ma mère. Après s'être nourri, il s'est endormi. Son maître l'a trouvé et a commencé à le battre avec un gourdin. Mohamed était beaucoup

plus costaud mais il ne s'est même pas défendu. Ma mère m'a expliqué qu'il était enchaîné, non pas physiquement, mais psychologiquement et religieusement. Car en Mauritanie, on promet toujours l'enfer pour l'éternité aux esclaves qui osent

se rebeller. Ils sont déclarés apostats, et tout le monde a le devoir de les frapper. Alors un esclave reste chez son maître pour n'être frappé que par lui. »

« Mon père s'était marié une première fois avec une femme qui était esclave, poursuit-il : ils

ont eu deux enfants. Mon père s'était établi à Dakar et a voulu faire venir son épouse et ses enfants : le maître s'y opposait et

voulait vendre les enfants. Mon père a protesté devant le juge local, en vain. A l'époque, la Mauritanie était occupée par la France, mais les Français l'ont débouté en affirmant qu'il s'agissait d'une loi locale. Mon père s'est remarié avec une femme libre. Il a eu douze enfants, je suis le onzième. Il m'a dit que je devais étudier pour combattre l'esclavage. Que je devais apprendre la loi et les livres des maîtres pour arriver à lutter contre eux. Alors j'ai étudié, et tous mes travaux sco-

laire puis universitaires ont été consacrés à la lutte contre l'esclavage. »

Depuis plus de trente ans donc, Biram Dah Abeid se bat contre cette pratique d'un autre âge qui fait toujours des ravages en Mauritanie. Selon un rapport de l'ONG Walk Free datant de 2014, 4 % de la population mauritanienne, soit 150.000 personnes, vit sous le joug d'un maître, ce qui fait de la Mauritanie le pays le plus touché au monde. Selon Biram Dah Abeid, on en serait plutôt à 20 %.

Pourtant, la Mauritanie a ratifié toutes les conventions interdisant l'esclavage, et mis au point un arsenal législatif pour lutter contre ce fléau... sauf qu'il n'est pas appliqué. « Ces lois ont été élaborées pour plaire aux partenaires occidentaux et ne sont qu'une vitrine », explique Biram Dah Abeid, qui a fondé une association, Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA)... qui est persécutée par le pouvoir. Biram fait plusieurs séjours en prison, qui ne font que renforcer sa détermination. Son courage a été couronné par les prix internationaux les plus prestigieux.

« Nous aidons des victimes à porter plainte, mais les plaignants sont persécutés, emprisonnés, torturés, tout comme les membres de notre association, reprend-il. Moi-même, j'étais greffier et j'ai perdu mon travail à cause de mes activités. En 2012, j'ai symboliquement brûlé le code de l'esclavage, un texte médiéval toujours en vigueur, et qui prime sur la législation moderne. J'ai été condamné à deux ans de prison

« Mon père m'a dit d'up-prendre la loi et les livres des maîtres pour arriver à lutter contre eux » BRAM ABEID

pour apostasie, comme si ce code était un texte sacré de l'Islam ! Une nouvelle loi a été adoptée, qui punit de 5 ans de prison toute personne critiquant ce texte... »

Il est actuellement à Bruxelles avec les avocats de l'IRA, le Belge Georges Henri Beauthier et le Français William Bourdon, pour poursuivre le combat international contre l'esclavage, et notamment tenter d'obtenir en France des sanctions internationales contre des responsables mauritaniens ayant torturé des militants et des plaignants anti-esclavage. ■

VÉRONIQUE KIESEL